

Compte rendu Groupe de travail Etude et recherche 15/05/2024

Présents		
Jean-Pierre BERTHON (Directeur Territoire AJD Creuse)	Sophie COUTURIER (Responsable Assistants familiaux)	Isabelle JABRILLAT (Assistante familiale)
Carole BEUZE (Agent administratif chargé de la cellule comptable)	Cécile DAUDONNET (Directrice DEFJ)	Stéphane MAISONNEUVE (Référént d'insertion scolarité MDPH)
Jessica BOURGEOIS (Educatrice Pôle enfance – UTAS La Souterraine)	Estelle GOIX (Responsable ODPE 23)	Jérôme NATIEL (Assistant familial) Laurent VISTE (Chef de service ASE)
Excusés		
Cécile BONNET (Cadre de santé - CHS Saint-Vaury)	Julie LATHIERE (Psychologue Pôle enfance – UTAS Guéret)	
Laurence CHEVREUX (Vice-Présidente chargée de l'enfance, de la famille et de la santé)	Sandra PECYNY (Travailleur social Information préoccupante)	
Françoise LAPORTE (Directrice CDEF)	Sabine PEYROUX (Chef de service UTAS Guéret – Antenne 2)	

Date prévisionnelle de la prochaine réunion
07/10/2024 à 14h00 (Salle 1 PCS)

Résumé :

Le groupe de travail « statistiques » a été créé par le comité technique du 20/09/2020.
Les objectifs du groupe de travail sont :

- L'élaboration d'une méthodologie de travail pour la collecte et l'analyse des données liées à la Protection de l'Enfance du département pour la réalisation du rapport annuel de l'ODPE ;
- Les orientations d'étude pour les prochaines années.

Pour être en adéquation avec les objectifs du groupe de travail, il est proposé de changer l'intitulé du groupe de travail « statistiques » en **groupe de travail « étude et recherche »**.

Point n°1 : Présentation de l'étude

Claire Littaye a présenté les résultats globaux de l'étude « Trajectoires d'enfants placés, Trajectoires d'enfants acteurs », réalisée dans le cadre de l'ODPE23 (ci-joint le PPT de la présentation).

Les échanges entre les membres du groupe de travail ont porté sur les points suivants :

- **Retour sur l'étude**

Il manquerait certains paramètres permettant de comprendre les ruptures et les incidences sur l'évolution du parcours de l'enfant (âge de l'enfant et type d'accueil). Claire Littaye précise qu'il est possible de faire ressortir le type d'accueil dans l'étude mais pas l'âge des enfants.

Certains enfants ne sont pas acteurs de leur parcours de vie. Claire Littaye fait remarquer qu'en fonction des capacités de l'enfant à mobiliser certaines ressources, il sera plus ou moins d'être acteur de son parcours de vie.

Pour certains enfants, la multiplicité des lieux d'accueil fragilise également et davantage leur parcours d'enfant placé.

Ils manquent également trop peu d'informations sur le vécu des parents permettant de répondre au postulat de base : pourquoi le département de la Creuse a un fort taux de mesures judiciaires ?

Il serait intéressant de confronter les résultats avec le comité des jeunes.

- **Attentes sur la suite de l'étude**

1/ Vers une étude appliquée au terrain ?

La mise en place d'ateliers avec les acteurs de terrain (pratique / réalité) leur permettrait de se saisir de la méthode de trajectorisation, de co-construire une grille de lecture multi-partenariale « quand et comment dans le parcours de l'enfant, les travailleurs sociaux peuvent-ils agir ? », afin de disposer de leviers préventifs.

L'introduction à la notion de trajectoire dans la recherche-formation sur les besoins fondamentaux de l'enfant est à réfléchir.

2/ Doit-on approfondir un aspect de l'étude ?

La MDPH constate, depuis 2-3 ans après le COVID, une augmentation des troubles du comportement et du langage, mais aussi du nombre d'enfants en situation de handicap bénéficiant d'une mesure de placement (à mettre en corrélation avec les politiques de l'inclusion sociale ?).

Un focus sur les jeunes placés en situation de handicap permettrait d'avoir des outils d'accompagnement pour les travailleurs sociaux sur la prise en charge de ces troubles exponentiels.

Ces pistes de réflexion seront étudiées lors du prochain comité stratégique du 28/06/24.

Point n°2 : Statistiques rapport d'activité ODPE

Peu de partenaires extérieurs étaient présents au groupe de travail, il a été donc difficile de réfléchir à une méthodologie de recueil des données sur la protection de l'enfance.